



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

**ADPEP 45**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**2SAI**

**2014**

ADPEP 45  
25 Boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLEANS Cedex 1

2SAI  
117 rue du Bois Girault  
45650 St Jean Le Blanc

## RAPPORT D'ACTIVITE

- Le projet d'accompagnement d'un jeune au 2SAI a été finalisé. Dès septembre il a été mis en œuvre, le pré-projet est élaboré et remis à la famille afin que celle-ci puisse se prononcer en connaissance de cause lors de la réunion de projet. Certaines antennes ont diminué le nombre de participants à la réunion de projet afin de permettre au jeune et à sa famille de pouvoir s'exprimer dans le cadre d'un petit comité et non devant l'ensemble de l'équipe.
- Le projet de plateaux techniques polyvalents a été officiellement annoncé et fera l'objet d'un travail d'élaboration avec l'ensemble des professionnels dès 2015. Pour mener à bien ce projet un accompagnement extérieur sera indispensable.
- De plus en plus de jeunes nécessitent l'intervention de plusieurs plateaux techniques ; par exemple un jeune déficient visuel a besoin d'orthophonie, ou d'ergothérapie, la spécialisation des plateaux techniques permet difficilement de répondre à ces besoins.
- Le service de transcription est de plus en plus sollicité en dehors des jeunes déficients visuels ; en effet les jeunes présentant des dyspraxies ont également besoin que les documents pédagogiques soient adaptés du fait de troubles neuro visuels.
- .Listes d'attente : au 31 décembre
  - ✓ Le service DI : 58 jeunes sont en attente sur l'ensemble des 3 antennes pour un agrément de 48 places.
  - ✓ Le service pour troubles du langage : 36 jeunes sont en attente pour un agrément de 36 places.
  - ✓ Le service déficience visuelle de l'Eure et Loir : 11 jeunes sont en attente pour un agrément de 10 places. Les 4 places annoncées pour 2015 devraient permettre de résorber la liste d'attente.
- La mise en place de plateaux techniques polyvalents sur un territoire avec l'objectif de mutualisation et de coordination de projet devrait permettre de mieux répondre aux besoins des jeunes sur un territoire donné et de gérer de façon plus optimale les listes d'attente.

### ➤ **Formation du personnel**

#### **Plan de formation :**

##### Formations individuelles

- DU Neuropsychologie
- Journée du réseau périnatal

- L'analyse quantifiée de la marche
- Les chaînes physiologiques
- Parcours de vie : entre désirs des personnes et réalités des organisations
- Rythme –Mouvement - Voix

#### Formations collectives

- Améliorer les pratiques en matière d'écrits professionnels
- Journées Nationales CREA « Les SESSAD à l'heure du Bricolage »
- Sauveteur secouriste du travail

#### **Budget du 2SAI :**

#### Formations individuelles et collective :

- Formation CHSCT (3 personnes)
- Formation aux aides techniques (2 personnes)
- 2 CAFERUIS
- Formation AVJ (Autonomie de la Vie Journalière)
- Formation transcripateur braille
- Formation CAEGADV, professeur déficients visuels
- Formation logico maths
- Communication alternative (8 personnes)
- VAE

#### Colloques journées d'étude

- 42<sup>ème</sup> entretien de médecine physique et de réadaptation
- Nouvelles technologies liées à l'informatique adaptée (2 personnes)
- Salon autonomic (6 personnes)
- Journées annuelles des CRA (scientifique)
- Journées de psychomotricité
- Entretien d'orthophonie
- Journées annuelles des instructeurs de locomotion
- Groupe Régional SESSAD
- Journées des instructeurs en locomotion

#### Analyse des pratiques

Formation financée par les fonds attribués par le COS dans le cadre de l'acquisition d'un ordinateur braille Easy Time

## RAPPORT FINANCIER

### ➤ Activité 2014

NBRE DE SEMAINES	MOIS	ACTES PREVISIONNELS	ACTES REALISES	ECART MENSUEL	ECART CUMULE
4,00	JANVIER	4 511	5 183	672	672
4,20	FEVRIER	3 834	4 401	567	1 239
3,20	MARS	3 608	4 305	697	1 936
2,80	AVRIL	3 157	3 399	242	2 177
3,40	MAI	3 834	4 017	183	2 360
4,00	JUIN	4 511	4 759	248	2 609
0,40	JUILLET	451	1 005	554	3 163
0,20	AOUT	226	208	-18	3 145
3,00	SEPTEMBRE	3 383	4 230	847	3 992
2,80	OCTOBRE	4 060	3 365	-695	3 298
3,80	NOVEMBRE	4 285	4 134	-151	3 147
3,00	DECEMBRE	3 383	3 204	-179	2 968
<b>34,8</b>	<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>39 242</b>	<b>42 210</b>	<b>2 968</b>	

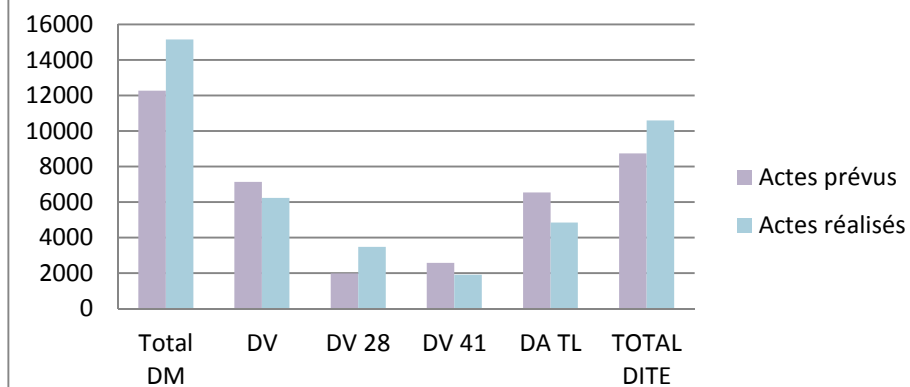
Le nombre d'actes prévu est établi sur une moyenne d'actes hebdomadaires par service basée sur l'année précédente pour un agrément de 203 places sur 34.80 semaines.

#### Rapport effectif et moyenne d'actes hebdomadaires

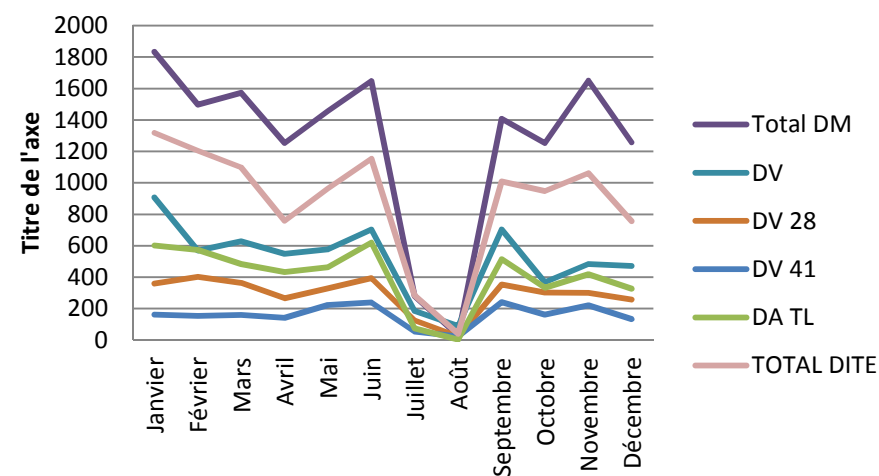
	Total DM	DV	DV 28	DV 41	DA TL	TOTAL DITE	TOTAL 2SAI
<b>Agrément</b>	60	36	10	13	36	48	203
<b>effectif moyen</b>	70	35	18	10	38	62	234
Moyenne actes prévisionnels	6	6	6	6	5,5	5,5	5,86
Moyenne actes réalisés	6,21	5,16	5,47	5,29	3,63	4,90	5,19

Le nombre d'actes réalisés est légèrement supérieur aux nombres d'actes prévus malgré un nombre de jeunes accueillis largement supérieur. On constate que le nombre de jeunes accueillis peut fluctuer sans pour autant augmenter ou diminuer l'activité qui dépend du besoin de chaque jeune.

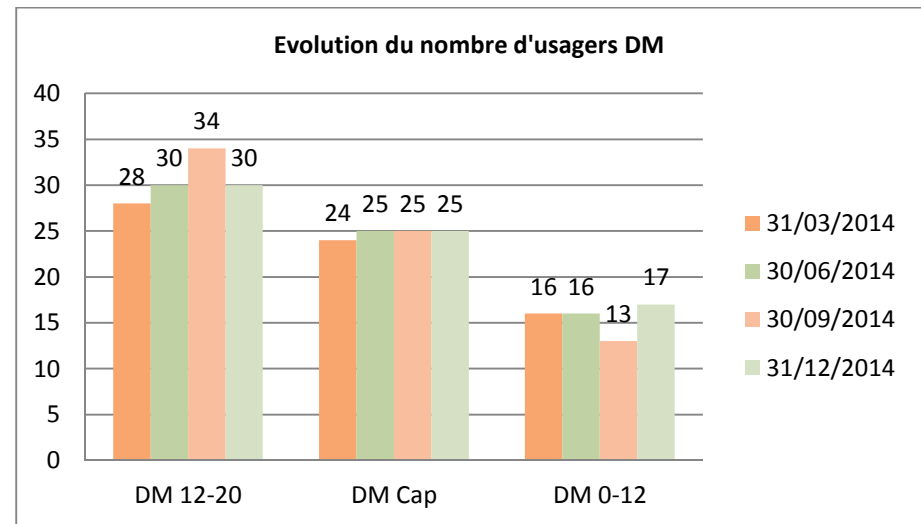
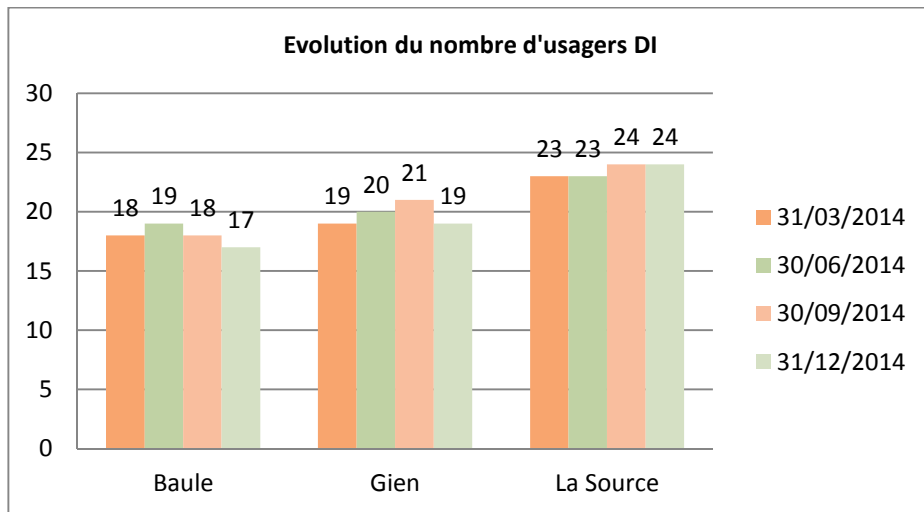
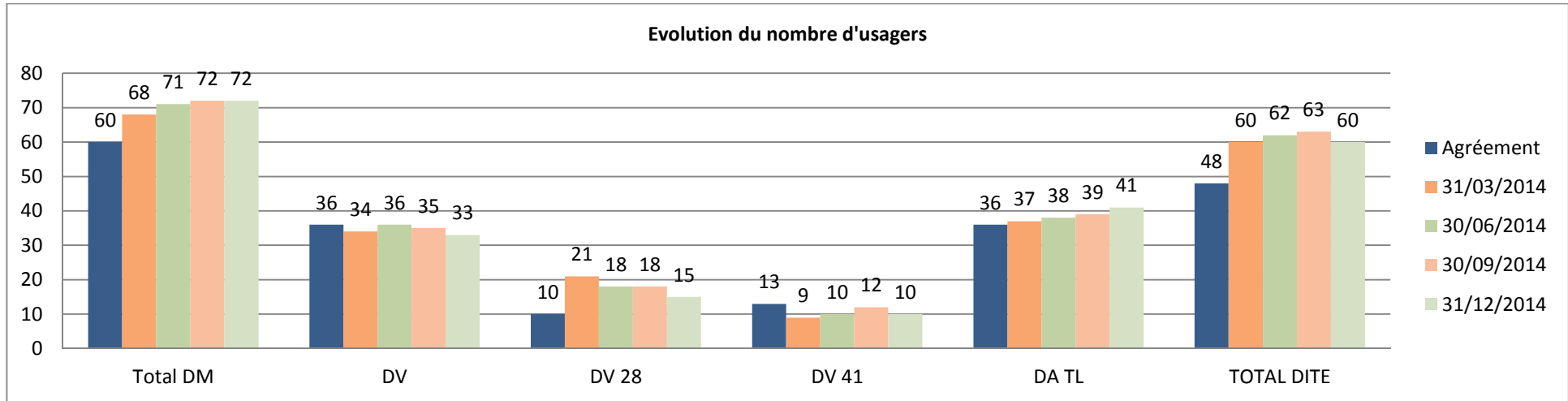
## Comparaisons actes prévus et réalisés 2014



## Actes réalisés 2014 par service et par mois



Le creux des courbes correspond aux périodes de fermeture pendant les vacances scolaires. Les fins d'accompagnement et les admissions se font tout au long de l'année donc entraînent aussi une variation de l'activité.



## ➤ Investissements

Il était prévu 53 164€ d'investissements, il a été réalisé 51 007€ par autofinancement.

1 véhicule accidenté (13 548€) a été remplacé sur les fonds attribués dans le cadre du COS ainsi qu'un ordinateur braille Easy Time (11 694€).

## ➤ Fonctionnement

### I. Charges de fonctionnement

Réalisé = 3 343 926 €

Budget = 3 399 141 €

- Groupe I

Réalisé = 169 789 €

Budget = 181 627 €

L'excédent de **11838 €** est du :

- Economie de chauffage due à la première année pleine de fonctionnement avec le nouveau système de chauffage à la Bolière (TVA à 5.5 %) et à Baule.
- Economies réalisées sur le petit matériel.
- Le budget des fournitures éducatives et sorties extérieures n'a pas été utilisé complètement cette année.
- L'achat d'un véhicule supplémentaire a permis de diminuer l'utilisation des véhicules personnels. 8851 km parcourus en 2014 pour 9964 km en 2013 par contre les frais de péage d'autoroute et parking ont augmenté de 1000 € par rapport à 2013. 949 € de transport en commun en 2014 pour 980 € en 2013
- Economie de 1500 € sur les abonnements télécommunications et le budget prévoyait une augmentation du débit à Blois qui n'a pas été réalisée.
- La deuxième intervention ménage prévu à Baule et à Olivet a été mise en place en 2015.

- Groupe 2

Réalisé =2 847 143 €

Budget =2 912 463 €

La charge brute avant recette en atténuation est de **2 893 258 €**.

Recettes en atténuation : 32 878 € de reprise de provision pour départ en retraite, 8598 € de remboursement d'indemnité de départ en retraite par les autres Etablissements PEP, 2499 € de prestations comptables pour le SESSAD PRO, 2140 € de remboursement de salaire de personnel en formation, , 13 236 € de reprise de provision pour formation professionnelle, 3050 € de reprise de provision COS pour la formation Easy time, et 709 € de remboursement AGEFIPH pour le salaire de l'interprète LSF.

L'excédent s'élève donc à **82 315 €**

Il figure au compte 648 la formation professionnelle (21 723 €), l'indemnité de départ en retraite (26 357 €) et l'extourne du rappel de la valeur du point 2013 (6557 €)

La valeur du point est de 3.76 €

Le taux de charge réalisé est de 58,28 % pour 57,88 % budgété.

Le nombre de points réalisés est de 482 716 points pour 484 846 points accordés et 508 846 points budgétés.

Le nombre d'ETP moyen réalisé est de 56.25 ETP pour 58.58 ETP budgété.

Les postes non pourvus en 2014, faute de candidature sont les suivants

0.063 ETP de médecin ophtalmologiste (dont 0.035 ETP budgété au 621000)

0.17 ETP de médecin psychiatre

Les postes suivants n'ont pas été pourvus partiellement (congé parentaux, mouvement), la plupart sont redéployés et pourvus en 2015.

0.17 ETP de psychologue



0.05 ETP de chef de service

0.70 ETP d'éducateur spécialisé

0.07 ETP de médecin

0.19 ETP d'orthophoniste

0.31 ETP de psychomotricienne

0.25 ETP d'instructeur de locomotion

0.10 ETP d'orthoptiste

0.30 ETP d'ergothérapeute

Des séances d'ergothérapie, d'orthophonie et d'orthoptie ont été effectuées en libéral facturées au compte 621000. La convention de partenariat prévoit la participation aux réunions de synthèse.

Les postes non pourvus représentent 58500 €, les non pourvus partiellement 30300 €, les arrêts de travail non remplacés 57800 €. 142000 € ne sont pas financés au budget.

Un chef de service a obtenu le CAFERUIS cadre classe 2 niveau 2, une éducatrice spécialisée a obtenu le diplôme de rééducateur en autonomie de la vie journalière et un professeur a obtenu le CAEGADV.

- Groupe 3

Réalisé = 326 994 €

Budget = 305 051 €

La dépense brute est de **398 936 €**. Recette en atténuation : 68 891 € de quote-part de subvention (amortissements des investissements sur CNR), La dotation aux provisions pour indemnité départ en retraite est de 26 411 €. 2 véhicules ont été vendus 5500 €, la plus value sur cession a été dotée en réserve.

L'excédent avant dotation aux provisions est de 6 918 € soit un déficit de **24 994 €** après dotation aux provisions.

Le chauffe-eau de Luce a été remplacé, les volets et le portillon de la Bolière réparés, l'installation des extincteurs à Baule a été faite en début d'année 2014 et la main d'œuvre du changement du transformateur de la balnéothérapie est constatée.

La taxe foncière de Baule avait été prévue.

Les frais de siège représentent 2.13 % de la dotation globale.

La dotation aux amortissements nette est de 81471 €.

↳ **Produits de fonctionnement** **Réalisé = 3 419 991 €** **Budget = 3 399 141 €**

• Groupe 1 Réalisé = 3 399 141 € Budget = 3 399 141 €

• Groupe 2 Réalisé = 714 € Budget =

La recette brute est de **13 952 €**

Remboursement du personnel en formation

Remboursement indemnité départ en retraite d'un salarié multiple Etablissements PEP

Prestation comptable SESSAD PRO

Subvention AGEFIPH interprète LSF

• Groupe 3 Réalisé = 20 136 € Budget =

La recette brute est de **124 955 €**

Extourne de l'eau non facturée en 2012 et 2013 par la Ville d'Orléans pour La Bolière

Plus-value de cession dotée aux réserves

Quote-part de subvention (amortissement des investissements sur CNR et COS)

Reprise de provision pour indemnité de départ en retraite, pour formation professionnelle (dont 3050 € COS)

↳ **Résultat de l'exercice** **Excédent = 76 065 €**